

06.07.2015

## Ajustement du prix des billets à réduction non-commerciale

Frédéric Gagey, Président d'Air France, est revenu en Comité Central d'Entreprise le 29 juin dernier sur la dégradation de la situation économique de l'entreprise. Dans un contexte où la dynamique d'amélioration des résultats est stoppée, la mise en place de mesures d'urgence est nécessaire pour atteindre nos objectifs annuels à fin 2015.

Dans ce cadre, une réunion avec les organisations syndicales sur l'ajustement du prix des billets à réduction non-commerciale s'est tenue jeudi 2 juillet.

Lors de cette réunion, la Direction a confirmé les augmentations de prix suivantes (tous types de billets réservés et non réservés pour les salariés dans le cadre d'un déplacement pour convenance personnelle) :

### **Court-Courrier / Moyen-Courrier :**

- de l'ordre de 19 euros pour un voyage aller-retour Court / Moyen-Courrier,
- pouvant aller jusqu'à 29 euros sur les destinations Moyen-Courrier assimilées à du Long-Courrier (Istanbul, Tel Aviv, Casablanca, etc.),

### **Long-Courrier :**

- de l'ordre de 29 euros pour un voyage aller-retour Long-Courrier

Ces évolutions de prix seront mises en oeuvre à partir du 1er septembre 2015.

